



## COMMUNIQUÉ

### Nouveau partenariat en recherche conclu entre l'OOAQ et REPAR

**MONTREAL, le 29 janvier 2013.** La présidente et directrice générale de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, Mme Marie-Pierre Caouette, et la directrice scientifique du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR) du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS), Mme Sylvie Nadeau, sont heureuses d'annoncer la concrétisation d'un partenariat entre les deux organismes d'une valeur annuelle de 15 000\$.

#### **Promouvoir le développement de la recherche clinique sur les troubles de la communication**

En s'associant avec les ordres professionnels, le Réseau REPAR ([www.repar.ca](http://www.repar.ca)) s'adjoit des partenaires qui l'assurent d'un impact significatif au niveau des pratiques cliniques et de l'amélioration de l'utilisation des évidences scientifiques en adaptation-réadaptation. En particulier, pour le domaine de l'orthophonie et de l'audiologie, le REPAR appuie des initiatives de recherche visant à réduire ou compenser les déficiences, incapacités et situations de handicap vécues par les personnes ayant des atteintes physiques de l'audition et du langage ou affectant le processus de traitement de l'information et de la communication.

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) encourage les initiatives de recherche contribuant à une meilleure compréhension des troubles qui nuisent à la communication humaine. En participant à l'avancement des connaissances et l'établissement de faits basés sur la science, l'OOAQ souhaite supporter le développement de pratiques cliniques contemporaines auprès des personnes présentant des troubles de l'audition, de la parole et du langage.

Dans le cadre de son engagement à soutenir la qualité des services, le maintien des compétences, le développement professionnel et la recherche, La Capitale assurances générales, assureur de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre contribue également à cette bourse.

## **Pour participer**

Les orthophonistes et les audiologistes membres de l'OOAQ et du REPAR auront jusqu'au 18 mars 2013 pour faire parvenir leur dossier au Bureau de coordination du REPAR/FRQS. Les projets de recherche devront démontrer un fort potentiel d'amélioration de la pratique clinique. Les demandes seront évaluées par un comité bipartite composé de représentant des deux organismes partenaires. Les détails du programme de partenariat sont disponibles sur les sites internet des deux organismes.

## **À propos de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec**

L'OOAQ est un organisme régi par le *Code des professions* dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller l'intégrité de leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. Il est possible d'obtenir plus d'information sur l'OOAQ en consultant son Rapport annuel 2011-2012 et son nouveau site internet au [www.ooaq.qc.ca](http://www.ooaq.qc.ca).

- 30 -

## **Source : Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ)**

Renseignements :

Marie-Pierre Caouette, M.O.A., orthophoniste,  
Présidente et directrice générale  
Téléphone : 514 282-9123 poste 301  
Courriel : [communications@ooaq.qc.ca](mailto:communications@ooaq.qc.ca)  
Site internet : [www.ooaq.qc.ca](http://www.ooaq.qc.ca)